

s'il n'y eut eu autre consideration, j'eusse eu bien de la peine de quitter la nouvelle France: Mais leur desir joint aux intentions de V. R. que i'ay presumées, m'y a fait enfin refoudre. I'ay laissé le gouuernail entre les mains de celuy qui auoit conduit si courageusement l'Eglise Huronne dans ses combats, & sauué si à propos les reliques ou les restes de cette pauvre Mission.

Ie suis donc party de Kebec le 2. iour de Nouembre de la presente année 1650. & suis arriué au Havre de grace le 3. de Decembre, en la compagnie du P. François Bressany, & de nostre Frere Iean Ligeois. C'est à Dieu de donner les remedes que nous cherchons à nos miserés; & à nous de prier sa diuine Majesté que nos fautes & nos manquemens ne diuertissent point sa benediction dont nous auons si grand besoin.

En attendant ce qu'il luy plaira d'en ordonner, ie croy que V. R. aura pour agreable que ie luy fasse part des sujets de consolation qui soulagerent vn petit mon ame au depart du pays, & que ie luy declare l'estat auquel ie l'ay laissé.

Arriuant au pays, il y a douze ans, ie n'y rencontray qu'une seule famille Huronne Chrestienne; & deux ou trois qui composoient l'Eglise Algonquine, & Montagnese,